

LAON LE mag

#HORS-SÉRIE 1 - SPÉCIAL COVID 19



COVID 19 : LES MISSIONS ESSENTIELLES MAINTENUES

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL | AMÉNAGEMENTS | SOUTENIR L'ÉCONOMIE LOCALE | LA RENTRÉE SCOLAIRE 2020





SOMMAIRE

- P. 4-5 – AMÉNAGEMENTS
- P. 6-7 – LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL
- P. 8-9 – INTERVIEW ÉRIC DELHAYE
- P. 10-15 – LES MISSIONS ESSENTIELLES MAINTENUES
- P. 16-17 – LES LAONNOIS(ES) SOLIDAIRES

- P. 18-19 – SOUTENIR L'ÉCONOMIE LOCALE
- P. 20-21 – LA RENTRÉE SCOLAIRE 2020
- P. 22-23 – À LIRE ET À ÉCOUTER
- P. 24-25 – LAON D'HIER ET D'AUJOURD'HUI
- P. 26-27 – NUMÉROS UTILES, ÉTAT CIVIL



CHÈRES LAONNOISES, CHERS LAONNOIS,

Il y a quelques mois, au moment du bouclage du dernier numéro de Laon Le Mag, je n'aurais jamais pu imaginer que nous traverserions une crise sanitaire inédite, incroyable, tragique.

Avant toute chose, j'ai une pensée pour toutes les victimes du coronavirus, celles qui n'en sont pas revenues, leurs proches qui les pleurent, et les autres, qui s'en remettent difficilement.

Une pensée également pour toutes celles et ceux qui ont dû faire face à un confinement difficile comme les personnes âgées dans les EHPAD, les sans-abri, les mal-logés, les victimes de violences intrafamiliales, les personnes qui ont perdu leur emploi ou qui voient leur entreprise en difficulté.

Évidemment, je n'oublie pas l'ensemble des personnels soignants et toutes les personnes qui ont contribué à sauver des vies et qui se sont occupées des malades. Un immense merci à eux !

En tant que Maire, je suis souvent le premier interlocuteur des Laonnois(e)s qui ont besoin d'aide, quel que soit le sujet. Pour agir, ma seule boussole a été de répondre aux questions, aux attentes, aux besoins des Laonnois(e)s, notamment les plus fragiles, parfois dans l'urgence. Personne n'était préparé à cette crise. Il a donc fallu s'adapter, modifier nos organisations. Grâce à l'implication des agents de la Ville, du CCAS et de la Communauté d'Agglomération, les services essentiels au public ont toujours été maintenus. Merci à eux.

Ce numéro spécial revient en détail sur les initiatives qui ont été prises pendant le confinement.

À l'heure où ce magazine est bouclé, la vie normale reprend prudemment son cours.

Aujourd'hui, certains chantiers ont repris, le quotidien se reconstruit peu à peu. Cela nous amène à réfléchir sur nos modes de consommation, nos modes de travail, nos modes de vie.

Comme toujours, c'est collectivement que nous pourrons trouver les meilleures solutions.

ÉRIC DELHAYE - Maire de Laon.

Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de LAON



LAON^{omag} - Publication bimestrielle de la Ville de LAON - Directeur de publication : Éric DELHAYE

Rédacteur en chef : David VITU - Photos : Jérôme DUFRENOY, Grégory LEMOINE, Vincent RÉMY et David VITU - Journaliste : Vincent RÉMY - Rédaction : Tél. 03 23 22 85 30 - communication@ville-laon.fr

Impression Alliance PG - 16000 exemplaires - ISSN : 12 79 - 38 76 - Dépôt légal : à parution - Distribution : Adrexo

Photographies de couverture : G.Lemoine

AMÉNAGEMENTS

LES CHANTIERS S'ACHÈVENT PROGRESSIVEMENT

De nombreux chantiers ont été stoppés avec le confinement. La situation était compliquée pour les fournisseurs qui ne produisaient plus ou étaient difficilement joignables, Mais aussi pour les entreprises soumises à de nouvelles règles de sécurité sanitaires.

Progressivement les chantiers reprennent avec de nouvelles contraintes qui ralentissent les cadences : port du masque, distance physique à respecter, pas d'échange d'outils, nombre de personnes limité par véhicule (avec masques), désinfection du matériel électrique, présence minimale par baraque de chantier...

VOICI UN TOUR D'HORIZON DES CHANTIERS EN COURS ET QUI S'ACHÈVENT.

1. **City stade Bluquette** : chantier achevé.
2. **Parc Champagne** : en cours de finalisation.
3. **Skate park** : en cours de finalisation.
4. **Pumptrack** : chantier achevé.
5. **Square Marquette** : le chantier se termine.
6. **Travaux de voirie** en cours ou finalisés pour les rues Arago, Richebourg, Timbaud et ruelles des Gauduits et Grivon.
7. **Maison Cœur de ville** : Les menuisiers de la ville ont repris l'activité en atelier pour réaliser le mobilier sur mesure.





PISTES CYCLABLES

7.



2.



BASSIN DE RÉTENTION D'EAU



5.



6.



4.

UN NOUVEAU BASSIN DE RÉTENTION D'EAU, RUE DE LA PROCESSION (QUARTIER LA NEUVILLE)

Pour lutter contre les inondations récurrentes de ces dernières années en ville basse, la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon a élaboré un projet global d'ouvrages hydrauliques en béton pour protéger les habitants et améliorer le fonctionnement de leurs réseaux d'assainissement eaux usées et eaux pluviales. L'entreprise TPA a été retenue pour poser un bassin de rétention de 40 m de long et un régulateur de débit permettant au réseau d'assainissement d'absorber les flux même en cas d'orages.

10 KM DE PISTES CYCLABLES SUPPLÉMENTAIRES

Le déconfinement et l'attrait pour les mobilités douces confirment la nécessité de promouvoir la pratique du vélo. Dans un premier temps ces nouvelles pistes seront provisoires et feront office de tests. La plupart sont appelées à devenir définitives. Les secteurs retenus pour ces aménagements sont la route de Besny, la route de La Fère, rue Fernand Christ, rue Scheffer, avenue Mendès France, boulevard Gras-Brancourt, rue Eugène-Leduc, l'avenue Charles-de-Gaulle, la rue Arsène-Houssaye, les rues Timbaud et Churchill et l'avenue Gambetta, jusqu'en ville haute. Des points de stationnement vont également voir le jour. Les aménagements ont débuté lundi 18 mai et s'achèveront au cours des semaines suivantes.

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



ÉRIC DELHAYE
Maire de LAON

Le nouveau Conseil municipal de la Ville de Laon issu des élections du 15 mars dernier a été officiellement installé le lundi 25 mai.

En raison de la crise sanitaire, la réunion s'est déroulée à huis-clos dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville.

L'ensemble des 35 conseillers municipaux ont élu le Maire, 10 adjoints au Maire et 6 conseillers municipaux délégués.

Les prochains conseils municipaux auront lieu le lundi 15 juin et le lundi 6 juillet à 18h à l'Hôtel de Ville et, si les conditions sanitaires le permettent, le public pourra y assister.

À NOTER Désormais les conseils municipaux seront diffusés en direct sur internet sur le site de la Ville, sur la page Facebook Ville de Laon et sur la chaîne YouTube Ville de Laon (page officielle).

LES ADJOINTS



SYLVIE LETOT-DURANDE
Adjointe au maire en charge du Cœur de Ville, de l'Artisanat et du Commerce



YVES ROBIN
Adjoint au Maire en charge des Finances, de l'Administration générale, des Ressources humaines et de la Prospective



SÉVERINE DUPONT
Adjointe au maire en charge du Développement Durable et de la Transition écologique



YVES BUFFET
Adjoint au maire en charge de l'Urbanisme, des Travaux et du Patrimoine



CLAUDIA MATHIEU
Adjointe au maire en charge de l'Éducation et de la Jeunesse



FRÉDÉRIC JOLY
Adjoint au maire en charge de la Prévention des Risques et de la Sécurité



SOPHIE ÉTIENNE CHARLES
Adjointe au maire en charge de la Culture



PHILIPPE MOZIN
Adjoint au maire en charge du Sport



GAËDIC BLANCHARD DOUCHAIN
Adjointe au maire en charge des Solidarités et du Bien Vivre Ensemble



DOMINIQUE VALISSANT
Adjoint au maire en charge de l'événementiel

LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



DELPHINE VALLIERE
Conseillère déléguée
à la Jeunesse



DOMINIQUE PIERRE
Conseiller délégué
à l'Administration Générale et
au Personnel



ANNE-MARIE SAUVEZ
Conseillère déléguée
au Logement



FRÉDÉRIC POIDEVIN
Conseiller délégué
au Patrimoine et
au Secteur Sauvegardé



AUDE DELEBARRE
Conseillère déléguée
aux Équipements Sportifs



MARIE-MICHÈLE PASCUAL
Conseillère déléguée
à la Santé, au Handicap
et à la Vie Sociale

LES CONSEILLERS DE LA MAJORITÉ



JEAN-MARIE QUÉRÉ
Conseiller municipal



HANAN LAHYANI
Conseillère municipale



HUBERT DAUCHEZ
Conseiller municipal



AGNÈS TOURNEUX
Conseillère municipale



ÉLOI GOULLIEUX
Conseiller municipal



CATHY CHATELAIN
Conseillère municipale



ANTOINE LEFÈVRE
Conseiller municipal



BÉATRICE LABEL
Conseillère municipale



MICKAËL BEAUFRÈRE
Conseiller municipal



MARIE-PIERRE FOURDRAIN FAY
Conseillère municipale



SÉBASTIEN WEIL
Conseiller municipal



BÉATRICE LAGNEAU
Conseillère municipale



PHILIPPE CERVI
Conseiller municipal

LES CONSEILLERS DE L'OPPOSITION



FAWAZ KARIMET
Conseiller municipal
d'opposition



CAROLE MEULLEMIESTRE
Conseillère municipale
d'opposition



YAN RUDER
Conseiller municipal
d'opposition



NATHALIE DUSSART
Conseillère municipale
d'opposition



NICOLAS DRAGON
Conseiller municipal
d'opposition

L'INTERVIEW D'ÉRIC DELHAYE

MAIRE DE LAON

S'ADAPTER EN PERMANENCE... INVENTER DES SOLUTIONS QUI N'AVAIENT JAMAIS ÉTÉ MISES EN OEUVRE

Réélu au premier tour de l'élection municipale le 15 mars 2020, Eric Delhayé, maire de Laon, a démarré un nouveau mandat marqué par le confinement et la crise du COVID 19. Une situation compliquée, inédite nécessitant des mesures exceptionnelles pour traverser cette crise sanitaire.

Comment la ville de Laon a-t-elle traversé la crise sanitaire et le confinement ?

Comme partout en France et dans le monde, personne n'était préparé à cette terrible crise et au confinement qui ont bouleversé notre quotidien. Au regard de ces circonstances, nous avons fait ce que nous pensions être le mieux pour les habitants du territoire.

Je tiens à souligner à quel point les agents des services de la Ville, du CCAS et de la Communauté d'Agglomération ont été réactifs et mobilisés au service du public. Du jour au lendemain nous avons continué à assurer les services essentiels : portage de repas, soins infirmiers à domicile, mise en sécurité des personnes âgées de la résidence Basselet. Nous avons également organisé la distribution alimentaire qui n'était plus assurée par les associations caritatives. Nos compétences, la proximité avec la population et notre parfaite connaissance du terrain, du tissu associatif, de la chaîne administrative locale, nous ont permis d'être opérationnels immédiatement.

Cette crise sanitaire s'est intensifiée après les élections municipales, quels sont les principaux problèmes auxquels vous avez été confrontés depuis votre ré-élection ?

Il y a évidemment le fait que nous n'avons pas pu installer les nouveaux élus du conseil municipal et que toutes nos actions ont été suspendues pendant le temps de la crise. Mais, si cela a été très frustrant, ce n'est évidemment pas le plus grave. La principale difficulté pour nous qui sommes

en charge du bon fonctionnement des services à la population a été de s'adapter en permanence, de faire le tri parmi des recommandations nombreuses et parfois contradictoires, d'inventer des solutions qui n'avaient jamais été mises en œuvre jusqu'à présent. L'exemple le plus parlant est celui de la réouverture des écoles. Pour rappel, les enseignants dépendent de l'Education nationale et la Ville est en charge des bâtiments et de la logistique pour la restauration scolaire et les services périscolaires. Il nous revenait donc

d'organiser le retour des élèves dans les écoles primaires décidé par le gouvernement, en lien avec les directeurs d'école et les familles. Cela a été un véritable casse-tête.

Les commerçants et artisans laonnais sont durement touchés financièrement par les restrictions liées à la crise sanitaire, quelles sont les pistes et actions envisagées pour relever la tête et les comptes ?

En effet, juste derrière la priorité de garantir la santé publique vient celle du maintien de l'activité économique sur le territoire. Dès le début, nous avons été proches des entreprises, commerçants et artisans pour faire avec eux le point sur les différentes aides gouvernementales mises en place car, pour les petites structures, ce n'était pas toujours facile de s'y retrouver. Au niveau de la Communauté d'Agglomération, il a fallu lever toutes les incertitudes juridiques avant de pouvoir intervenir. En effet, normalement il n'était pas permis à la collectivité de donner de l'argent aux entreprises en dehors de tout cadre réglementaire. Avec la suspension des marchés alimentaires dans les premières semaines du confinement, nous avons également fait un gros travail de soutien auprès des maraîchers locaux qui ne pouvaient plus vendre leurs marchandises. Nous les avons mis en relation avec des AMAP, avec le drive fermier et autres filières de vente en direct. Pour les commerces de centre-ville, nous avons suspendu les loyers de locaux commerciaux qui dépendent de la ville et nous avons invité les commerçants à souscrire à une plateforme qui permet à la clientèle de soutenir ses commerçants en prenant des bons d'achat utilisables au moment de la réouverture des boutiques. Evidemment, aucune solution miracle n'existe mais l'objectif était de maintenir à flot notre tissu économique et commercial et éviter les faillites pures et simples.



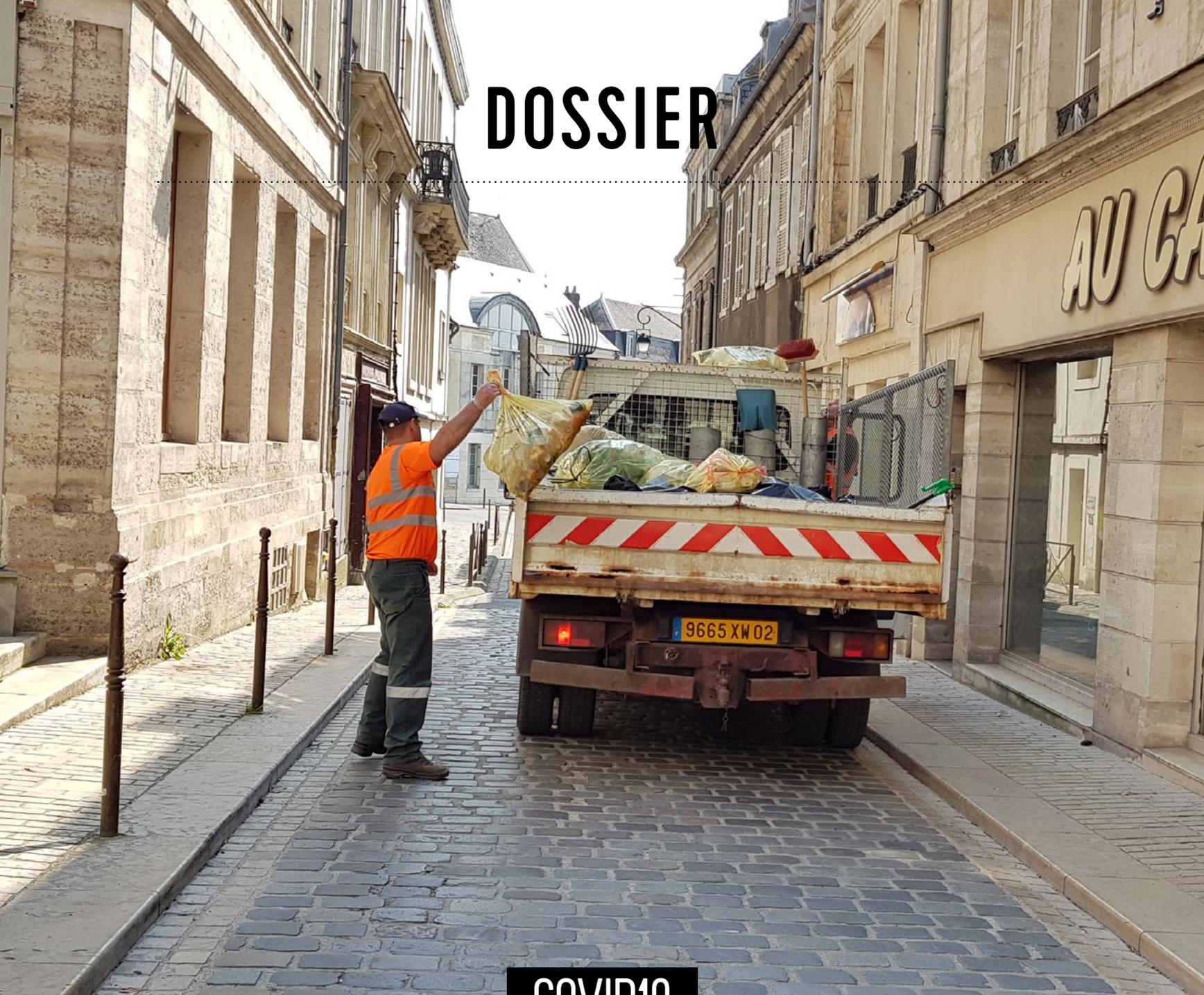
**Comment se sont (ré)organisés les services municipaux ?
Selon quelles contraintes ?**

Dès l'annonce du confinement, les agents qui pouvaient télétravailler sont restés mobilisés à distance. Grâce à notre organisation existante, ils avaient accès à leur environnement de travail. Les agents de terrain indispensables à la continuité du service publics se sont organisés pour travailler en alternance et dans le respect des règles sanitaires (distanciation physique, masques, gants, gel hydroalcoolique...). Les délégués avec lesquels nous travaillons pour le ramassage des déchets et les transports publics ont également assuré leurs missions. Je pense que les habitants ont constaté qu'ils pouvaient compter sur les collectivités et leurs partenaires ; personne n'est resté sans réponse.

**Avez-vous un message particulier à adresser aux Laonnois
pour préparer la sortie de crise ?**

Oui bien sûr. Le message principal est évidemment de continuer de préserver la santé de tous. Tant que nous n'aurons pas de vaccin, il faut prendre toutes les précautions et, lorsque l'on sort et que l'on est au contact des autres, mettre un masque, respecter impérativement les gestes barrières et les règles de distanciation physique. Surtout, ne perdons pas espoir. A quelque chose malheur est bon dit le proverbe... Mettons à profit cette crise pour réfléchir sur notre avenir et celui des générations futures. Nous devons au moins cela aux trop nombreuses victimes du Covid.

DOSSIER



COVID19

LES MISSIONS ESSENTIELLES MAINTENUES !

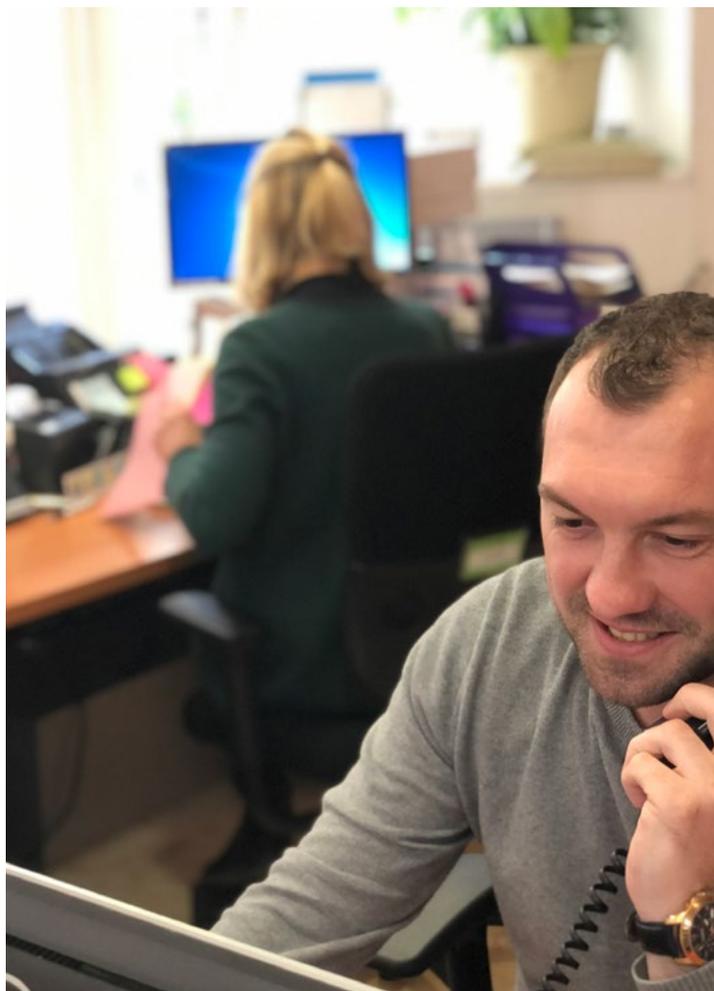
Les services techniques, administratifs et sociaux de la Ville sont restés opérationnels au cours de cette crise inédite. Tout en respectant les contraintes liées à la sécurité sanitaire, les services municipaux se sont réorganisés et adaptés pour assurer les missions essentielles et de salubrité publique.

LE SERVICE ÉTAT CIVIL S'ADAPTE

Confronté à l'interdiction de recevoir du public, le service Etat civil n'a pas cessé ses activités. Les actes d'état civil (naissance, mariage, décès) n'étaient plus délivrés en Mairie. Mais toutes les demandes pouvaient en être formulées par email. L'acte souhaité était ensuite envoyé par courrier postal (l'envoi dématérialisé est formellement interdit).

RAPPEL De nombreuses démarches administratives peuvent s'effectuer en ligne sur www.service-public.fr.

Le standard téléphonique de la Mairie reste à votre disposition pour toutes questions **03 23 22 30 30**.



L'ACCUEIL DES ENFANTS DU PERSONNEL SOIGNANT

Dès le début du confinement, la ville de Laon a mis en place un service d'accueil pour les enfants du personnel soignant à l'école La Fontaine. Un accueil assuré 7 jours sur 7, de 8h30 à 17h30.

Ce service a ensuite été étendu à d'autres personnels indispensables à la gestion de crise : aux gendarmes, aux personnels de la police nationale, aux sapeurs-pompiers professionnels et aux personnels de préfecture.

Durant les vacances de printemps, les enseignants ont passé les relais aux équipes d'animation de la Ville qui ont également assuré l'accueil des enfants, 7 jours sur 7.



LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE TOUJOURS AU SERVICE DES PLUS DÉMUNIS

Livraison des repas à domicile, aide alimentaire, soins infirmiers à domicile, accompagnement à l'aide sociale : le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a maintenu tous ses services dans le plus grand respect des consignes sanitaires préventives. Toutes ses activités ont été maintenues grâce au renfort des agents de la Maison des Arts et Loisirs et du service Éducation-Jeunesse.

Toujours à l'écoute, les agents du CCAS ont également continué d'orienter, par téléphone, permettant de répondre aux difficultés rencontrées.

Dès le début du confinement, le CCAS a pris contact avec toutes les personnes « fragiles » inscrites sur le registre créé lors du Plan Canicule (personnes âgées et en situation de handicap).

CONTACT CCAS 03 23 26 30 90.





LE MAINTIEN DES AIDES ALIMENTAIRES

La distribution de colis alimentaires ayant été interrompue par les associations, la Ville de Laon, La Croix Rouge et les Restos du Cœur se sont organisés en unissant leurs moyens solidairement pour assurer l'aide alimentaire auprès des plus fragiles. La distribution s'est effectuée, sur rendez-vous, aux Restos du Cœur, avec des moyens humains et logistiques de la Ville.



DES MESURES PREVENTIVES À LA RÉSIDENCE BASSELET

Pour protéger les résidents, les visites ont été interdites durant une grande partie du confinement. Afin de rompre l'isolement et de permettre aux personnes âgées de rester en contact avec leur famille, la ville a mis à disposition les tablettes numériques des écoles qui n'étaient pas utilisées par les élèves à cette période. Cette initiative a permis aux résidents d'échanger avec leurs proches en visioconférence.

Lorsque les visites ont été à nouveau autorisées, le personnel a mis en place une installation en plexiglas permettant des échanges en face à face avec les visiteurs en toute sécurité. Ce dispositif préventif évitait les contaminations et permettait des échanges réconfortants.



INTERVIEW D'AURÉLIE PÉRAL, RESPONSABLE DE LA RÉSIDENCE BASSELET

Bonjour, pouvez-vous vous présenter ?

Je suis responsable de la Résidence Basselet depuis mars 2019, en charge du bon fonctionnement de la résidence, du bien-être des personnes qui y vivent, de la qualité des animations proposées.

Pouvez-vous décrire les principales mesures préventives mises en place pour protéger les résidents et le personnel ?

L'ensemble du personnel travaille en étant équipé de masques, blouses, gants et gel désinfectant. Nous avons arrêté de servir les repas dans la salle de restauration, nous avons mis en place la distribution des repas par le biais de la livraison de repas à domicile. Les repas sont donnés aux résidents dans leurs logements par les agents de la résidence. Les locaux sont nettoyés plusieurs fois par jour. Tout ce qui peut être touché est désinfecté : poignées, sonnettes, fauteuils, boutons d'ascenseur...

Les activités en groupe ont été stoppées, l'animatrice passe dans les logements tous les jours, y compris le week-end pour voir si tout le monde va bien. Elle a distribué des livrets de jeux individuels, certains résidents ont pu fabriquer des décorations pour la résidence, chez eux. Nous avons réorganisé le salon, en ne laissant que quelques fauteuils... Depuis peu, nous avons repris les activités sans matériel (type quizz) en petits groupes de 5 personnes par après-midi. Un planning est établi sur la semaine pour effectuer un roulement.

Quelles sont les principales difficultés à surmonter ?

Faire comprendre aux personnes que le confinement est pour tout le monde, qu'il ne faut pas sortir. C'est aussi continuer à répondre aux petits tracas de chacun, malgré la situation. Nous avons eu aussi à gérer le quotidien habituel (petites pannes, etc), plus compliqué pendant cette période.

Et quelles sources de satisfaction ?

Tout le monde va bien ! Les nombreux dessins des enfants ont coloré la résidence et ont apporté de la joie aux personnes âgées. Les échanges via SKYPE à l'aide des tablettes qui nous ont été prêtées sont un véritable plus. Les personnes sont ravies de voir leur proches, notamment les petits-enfants, arrière-petits enfants... C'est un vrai bonheur de les voir heureux. L'installation fin avril d'une salle de visite sécurisée nous a apporté également une grande satisfaction. Nous avons pu remarquer le bien que cela a procuré aux résidents de revoir leurs proches...

Dans quel état d'esprit sont les résidents ? et les «soignants/aidants» ?

L'équipe est sereine, le climat est calme et convivial à la résidence.

Avez-vous un message particulier ?

Je remercie toute l'équipe de la résidence qui a su s'adapter à cette situation si particulière.

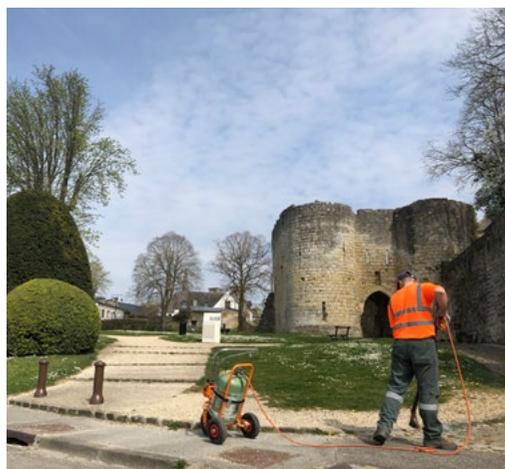
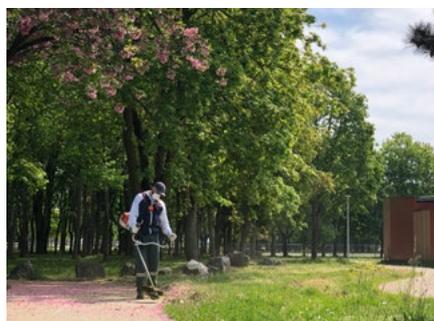
DES SERVICES TECHNIQUES TOUJOURS OPÉRATIONNELS

Dès l'annonce du confinement, les agents municipaux qui pouvaient télétravailler sont restés mobilisés à distance mais les agents de terrain sont restés car indispensables à la continuité des services publics. En début de crise et de confinement, l'entretien des espaces verts a été mis en « pause ». Les agents du Centre Technique Municipal, renforcés par les équipes du service des sports, concentraient leurs efforts sur le maintien essentiel de la propreté (ramassage des déchets, nettoyage des espaces publics...).

L'entretien des espaces verts a redémarré, progressivement, dans le plus grand respect des consignes préventives pour éviter la propagation du virus au sein des équipes. Les premiers travaux d'entretien correspondaient prioritairement à des besoins de sécurisation : garantir la visibilité aux abords des carrefours, abattre des arbres malades...

L'espace public est malheureusement encore trop pollué par des déchets issus d'incivilités (mégots de cigarette, mouchoirs, papiers, emballages, canettes, excréments de chiens, gants jetables, masques...).

Le temps consacré à nettoyer ces espaces publics est au détriment des actions de végétalisation et de fleurissement de la Ville.



LA COLLECTE DES DÉCHETS

Le SIRTOM a dû s'adapter pour lutter contre l'épidémie de Covid-19 en limitant les déplacements, en renforçant la sécurité sanitaire du personnel, tout en maintenant la collecte des déchets. Une mission de service public compliquée par la fermeture des centres de tri de Valor'Aisne (syndicat de traitement et de tri) des sites de traitement des déchets (qui évacue les bennes de déchèteries notamment) et des garages pour véhicules poids lourds. La collecte des déchets ménagers s'effectuait une semaine sur deux, tandis que les collectes des emballages et papiers n'étaient pas réalisables jusqu'à la reprise des activités de Valor'Aisne.

WWW.SIRTOM-DU-LAONNOIS.COM



DES MARCHÉS SÉCURISÉS

Réduits à la partie alimentaire, les marchés ont été maintenus au début du confinement. Interdits par la suite, ils ont pu être remis en place, sur dérogation accordée par la préfecture selon des dispositions strictes respectant les règles sanitaires : marché fermé avec des barrières avec une entrée et une sortie, des étals plus espacés, un contrôle d'accès limitant le nombre de personnes, un sens de circulation marqué au sol, du gel hydroalcoolique à disposition sur place... et avec la présence des placiers veillant au bon déroulement.



LES TRANSPORTS URBAINS TOUJOURS ACTIFS

Les transports urbains sont restés indispensables pour assurer le transport des travailleurs et permettre l'accès aux commerces de première nécessité. L'ensemble du réseau est passé en gratuité durant la période de confinement. Afin de respecter le geste barrière d'1 mètre minimum entre les personnes, les bus transportaient 8 personnes maximum à leur bord.

WWW.TUL-LAON.FR



STATIONNEMENT

Le stationnement des véhicules en zones bleues n'était plus limité dans le temps dès le début du confinement. Cette disposition a pris fin le 30 mai



LES LAONNOIS(ES) SOLIDAIRES



Très sollicité dès le début de la crise sanitaire, le personnel soignant a reçu et reçoit encore de nombreux témoignages de soutien et de remerciements.

Quotidiennement des particuliers et des professionnels offrent des denrées alimentaires aux différents services du centre hospitalier laonnois.

A plusieurs reprises, des viennoiseries ont été offertes pour l'ensemble des les agents de l'hôpital. Mais aussi, des logements ont également été mis à disposition gracieusement pour les soignants, des séances d'ostéopathie offertes...

Les exemples sont nombreux et témoignent du plus grand respect pour le travail accompli. Des appels aux dons d'équipements de protection ont été lancés et beaucoup de personnes se sont manifestées. Parmi elles, les «makers» de l'Aisne qui ont fourni des visières imprimées en 3D ou encore la société Weill qui a mobilisé ses couturières pour fournir 2000 masques en tissu réutilisables et lavables au personnel non soignant de l'établissement.

La société Daunat a fait don de plusieurs milliers de sandwiches, de salades au personnel soignant des hôpitaux de Laon, Saint-Quentin, Chauny et Reims, mais aussi aux pompiers du SDIS, aux Centres Communaux d'Action Sociale de Laon, Soissons et Saint-Quentin et à la Banque alimentaire de l'Aisne.



Un atelier de couture municipal a été improvisé et mis en place pour fabriquer des masques en tissus pour les personnels du service d'Action Sociale de la Ville et de la résidence Basselet.

Un petit atelier de confection solidaire a été installé dans le plateau technique des formations «mode» du lycée professionnel Julie Daubié. Des personnels volontaires de la cité scolaire du Plateau se relayent pour confectionner des tabliers en sacs plastiques, des masques « visiteurs » et des surblouses en coton pour les EHPAD à proximité (Crépy, Crécy-sur-Serre, Liesse...).

L'atelier a également fourni des surblouses en coton pour les soignants et confectionné des masques pour les personnels de la cité scolaire (Collège les Frères Le Nain et Lycée Professionnel Julie Daubié).

Cette liste d'actions solidaires n'est pas exhaustive, un grand bravo et un énorme merci à tous ceux et celles qui ont donné de leur temps, de leur savoir-faire pour affronter collectivement et solidairement cette situation de crise.



DES MASQUES POUR TOUS LES LAONNOIS

À Laon comme partout dans les Hauts-de-France, il y a eu des tensions importantes sur la production et l'approvisionnement des masques.

Dans un premier temps la Région avait indiqué qu'elle fournirait un masque en tissu par personne.

Mais finalement, la ville de Laon a reçu des masques chirurgicaux qui ont été distribués à hauteur de 4 par foyer.

En plus de ces masques chirurgicaux, des masques en tissu lavables et réutilisables ont été commandés par la Région et la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon.

Pour ces masques en tissu les entreprises régionales ont été mobilisées.





1 MILLION D'EUROS POUR SOUTENIR L'ÉCONOMIE LOCALE

Afin d'aider les artisans, commerçants et entreprises impactés par le Covid-19, la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon (CAPL) met en place une aide exceptionnelle d'1 MILLION D'EUROS pour soutenir l'économie locale. Ce Fonds de Solidarité de la CAPL est une aide sous la forme d'une subvention forfaitaire de 1500 euros qui vient compléter celle de l'État pour la période de confinement de deux mois.

QUI EST CONCERNÉ PAR CE FONDS DE SOLIDARITÉ DE LA CAPL ?

Cette aide est valable pour l'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon, et concerne les Très Petites Entreprises (TPE) inscrites au registre des métiers (CMA) et au registre du commerce et des sociétés (CCI)* qui ont bénéficié du Fonds de Solidarité mis en place par l'État.

*SONT EXCLUES DU DISPOSITIF LES

- Micro-entreprises (auto-entrepreneur) sauf si elles disposent d'un local commercial avec accueil de la clientèle.
- Associations.
- Professions réglementées ou assimilées, professions libérales, activités d'assurance, activités comptables, activités des sièges sociaux, de conseils de gestion, activités juridiques et financières, activités de santé...
- Activités immobilières et agences de travail temporaire.
- Activités de soutien à l'agriculture et services forestier.
- Organismes de formation.
- Auto-école, taxi qui sont des professions réglementées.
- Entreprises ayant effectué une déclaration de cessation de paiement, ou étant placées en procédure de redressement judiciaire et de liquidation.



LES CONDITIONS

En lien avec les critères du Fonds de Solidarité de l'État, les entreprises candidates au dispositif devront cumuler l'ensemble des critères suivants :

- Avoir son siège et son établissement dans l'une des 38 communes de la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon,
- Avoir obtenu le Fonds de Solidarité de l'État,
- Activité créée avant le 1^{er} janvier 2020,
- Être à jour des obligations fiscales et sociales au 1^{er} mars 2020.

La subvention forfaitaire octroyée sera de **1500 euros** pour toutes les entreprises répondant aux conditions énoncées.

Un coup de pouce supplémentaire pour les activités de restauration, débit de boisson et hébergement.

Les activités de restauration – débit de boisson et hébergement soumises à un confinement plus long verront la subvention forfaitaire augmentée au prorata du temps de confinement supplémentaire imposé par l'État, ainsi pour un mois de confinement supplémentaire la subvention pourrait être augmentée de **750 euros**.

Cette subvention forfaitaire exceptionnelle accordée par la CAPL est cumulable avec l'ensemble des aides mises en place dans le cadre de cette crise sanitaire (État - Région).

La date limite pour déposer les dossiers de demande du Fonds de Solidarité de la CAPL est fixée au 31 Juillet 2020.

La subvention est versée en une seule fois, après validation du Bureau Communautaire et vérification de la reprise de l'activité de l'entreprise. De plus la CAPL abondera un fonds régional de relance économique qui fera suite au Fonds de solidarité.

Ces mesures estimées à près d'1 million d'euros, ont été proposées par le bureau communautaire et ont obtenu un accord de principe des maires de l'Agglo réunis en visioconférence avant le vote définitif du conseil communautaire réuni le 13 mai (en audioconférence).

Dépôt des dossiers de demande sur : www.ca-paysdelaon.fr
Date limite de dépôt : 31 juillet 2020.

INFOS ET CONTACT

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE LAON

☎ 03 23 22 31 20 - DEV-ECO@CA-PAYSDELAON.FR

DES EXONERATIONS POUR SOUTENIR LES COMMERÇANTS ET ARTISANS DE LAON



Les redevances d'autorisations d'occupation temporaire du domaine public font l'objet d'une exonération depuis le 11 mai dernier. Cette exonération comprend les droits de voirie, les taxes sur les terrasses, les droits de places. Elle s'applique jusqu'à la fin de la période d'urgence sanitaire augmentée d'un délai de deux mois.

INFOS

☎ 03 23 22 85 40 - ECONOMIE@VILLE-LAON.FR



LES INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE DE SEPTEMBRE 2020

Les inscriptions scolaires, les pré-inscriptions aux services périscolaires et les inscriptions aux classes théâtre et musique, peuvent être formulées dès maintenant via ce lien unique : https://web5.gie-convergence.fr/VDL_RentreeScolaire.

Les réponses indiquées sur le formulaire de contact permettront tout d'abord d'enregistrer les demandes. Dans un second temps le service Enfance-Jeunesse contactera les familles pour leur demander les justificatifs nécessaires pour la constitution des dossiers.

Pour les familles ne disposant pas d'un accès internet, elles sont invitées à contacter le service Education-Jeunesse de la ville de Laon, ☎ **03 23 22 86 20**, qui leur transmettra les dossiers à remplir par voie postale.

L'INSCRIPTION À L'ÉCOLE CONCERNE

- Les enfants nés en 2017 qui feront leur rentrée en petite section maternelle.
- Les enfants des nouvelles familles qui arrivent à Laon.

LA PRÉ-INSCRIPTION POUR LES ENFANTS NÉS EN 2018

Les pré-inscriptions sont également ouvertes pour les enfants nés en 2018 qui pourraient faire leur rentrée en septembre 2020, en fonction des places disponibles dans l'école et de la maturité de l'enfant (situation étudiée avec le directeur de l'école concernée).

POUR LES ENFANTS QUI PASSENT EN CP

il n'y a pas d'inscription à faire, hormis pour les familles qui ont obtenu une dérogation scolaire en maternelle et qui ne résident pas à Laon.

LA PRÉ-INSCRIPTION AUX SERVICES PÉRISCOLAIRES

Vous pouvez dès à présent pré-inscrire votre ou vos enfants aux différents services périscolaires : restauration scolaire, garderie du matin et du soir, ateliers du soir, départs échelonnés et accueils de loisirs du mercredi.

Les services de garderie sont mis en place aux écoles primaires Delaunay Kergomard et Ardon, le matin de 7h45 à 8h30 et le soir de 16h30 à 18h.

Les ateliers du soir des écoles élémentaires se dérouleront de 16h30 à 17h30, avec un départ échelonné possible jusque 18h.

Les départs échelonnés concernent toutes les écoles maternelles de 16h30 à 17h.

Les accueils de loisirs du mercredi sont organisés sur 3 sites, avec inscriptions par journée complète avec repas ou demi-journée sans repas

CES INSCRIPTIONS SONT CONDITIONNÉES PAR LE PAIEMENT AU PRÉALABLE DES RÉSERVATIONS (À PARTIR DU 17 AOÛT).

INSCRIPTIONS AUX CLASSES « MUSIQUE » ET « THÉÂTRE »

À partir du CE1, les élèves peuvent participer aux Classes à Horaires Aménagées Musique (CHAM) organisées à l'école Louise Macault en partenariat avec le Conservatoire de musique, de danse et de théâtre du Pays de Laon.

À partir du CE2, les élèves peuvent participer aux Classes à Horaires Aménagées Théâtre (CHAT) mises en place à l'école Anatole France en partenariat avec le Conservatoire.

Pour toutes ces inscriptions, rendez-vous sur :

https://web5.gie-convergence.fr/VDL_RentreeScolaire



UNE QUESTION ? UN PROBLÈME ?

CONTACTEZ LE SERVICE EDUCATION-JEUNESSE

☎ : 03 23 22 86 20 - ESPACEFAMILLES@VILLE-LAON.FR



PRÉ-INSCRIPTIONS 2020-2021 AU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE, DE DANSE ET DE THÉÂTRE DU PAYS DE LAON.

Vous pouvez procéder à la pré-inscription de votre ou vos enfants, ou pour vous-même, sur le site de la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon (CAPL) jusqu'au 20 juin 2020 : www.ca-paysdelaon.fr/conservatoire

Les pré-inscriptions s'adressent aux nouveaux élèves et ne concernent pas les élèves déjà inscrits au conservatoire en 2019-2020.

Concernant l'inscription en Éveil ou au Jardin Musical, vous trouverez sur le site un document explicatif « Information sur l'éveil et le jardin musical 2020-2021 » destiné à vous apporter de l'aide dans votre démarche.

Le conservatoire reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire à l'adresse : conservatoire@ca-paysdelaon.fr

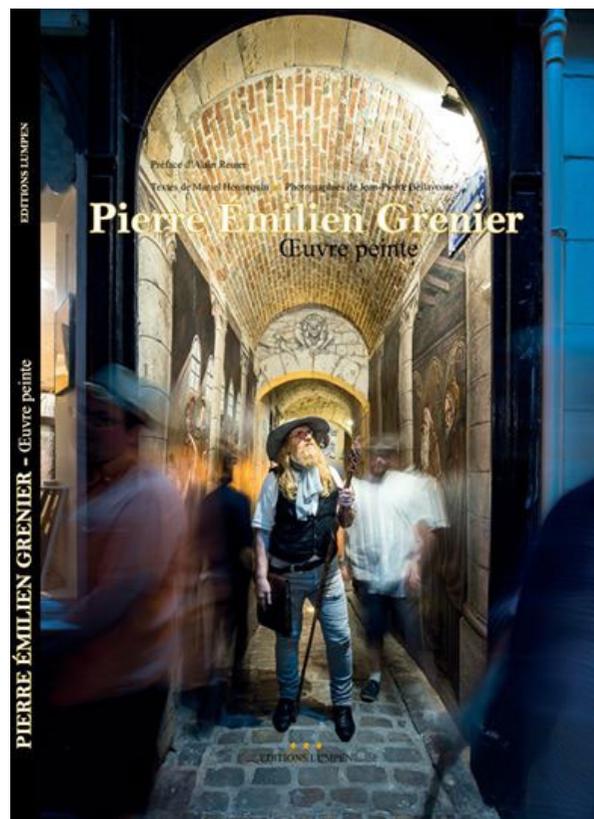
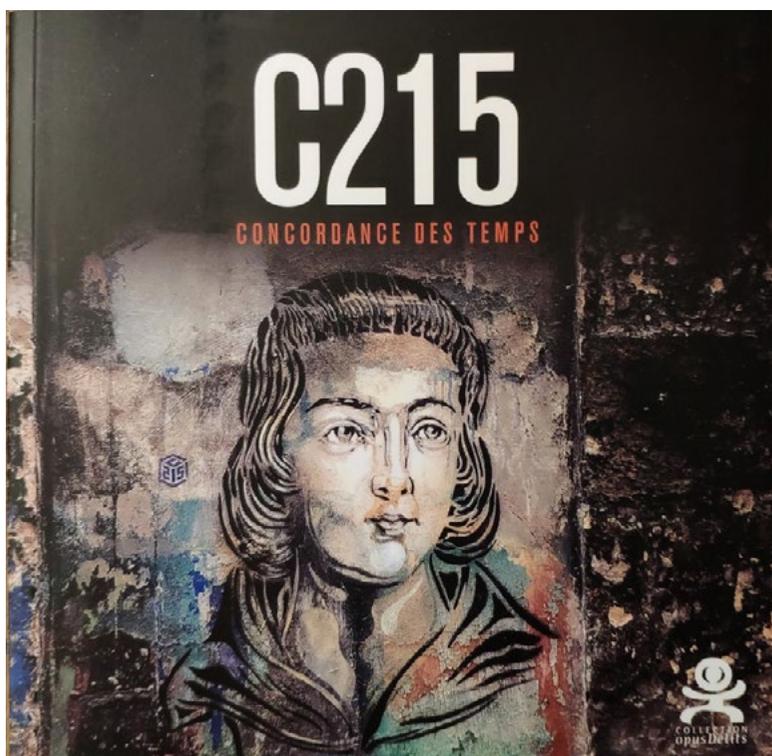
À LIRE ET À ÉCOUTER

C215 - CONCORDANCE DES TEMPS

Pour éveiller les curiosités sur les détails de l'histoire de notre ville, le street-artiste C215 a été invité à revisiter le patrimoine culturel et artistique. Jouant entre passé et présent, le projet « Concordance des temps » s'est déployé sur deux espaces : dans nos rues, sous forme de parcours, et en intérieur, lors d'une exposition à la Maison des Arts et Loisirs.

Les 96 pages du livre présentent les œuvres du parcours qui mettent en lumière des femmes et des hommes qui ont marqué l'histoire de Laon et dont la réputation est allée bien au-delà des remparts. Mais aussi l'exposition qui a présenté, en regard, des œuvres anciennes du Musée et celles, contemporaines, de C215.

L'ouvrage est disponible dans les librairies laonnoises et sur criteres-editions.com



PIERRE-EMILIEN GRENIER ŒUVRE PEINTE

« La préparation du livre, c'est comme pour un tableau, ça procure la même adrénaline » confie P-E Grenier qui a participé passionnément à la préparation de cet ouvrage qui rassemble près de 200 de ses œuvres. Classés par thèmes, les peintures et les dessins du peintre laonnois se succèdent dévoilant leur genèse, mais aussi les techniques picturales utilisées, les univers inspirants, les œuvres tatouées sur les murs de la Montagne couronnée...

Photographies : Jean-Pierre Bellavoine

Textes : Mariel Hennequin – Editions Lumpen

Ouvrage disponible dans les librairies laonnoises, à l'office du tourisme et via le site web lumpen.fr

SECRETS ET HISTOIRES DE VENDANGEIRS EN PAYS LAONNOIS

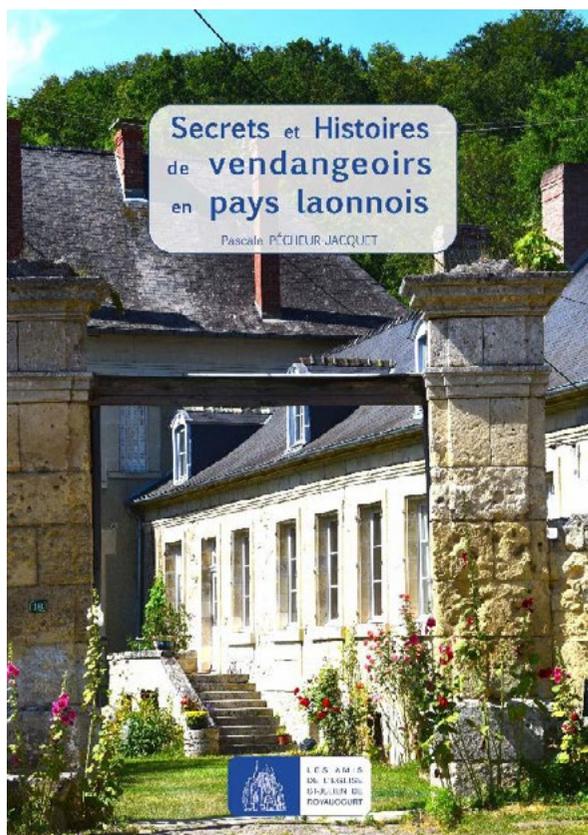
Il y a bien longtemps, la vie des villages alentours était rythmée par le temps des vendanges. Les bourgeois et l'aristocratie de Laon y possédaient vignobles et belles maisons, les fameux vendangeoirs.

Certaines de ces demeures sont restées figées depuis le XVII^e ou XVIII^e siècle, mais d'autres ont évolué au fil du temps ; d'autres encore ont été détruites par les guerres puis reconstruites. Mais leurs caves et celliers sont bien souvent encore les témoins d'un lointain passé qui remonte parfois au Moyen Âge.

Le livre propose un parcours original de découverte d'une trentaine de vendangeoirs.

Auteur : Pascale Pécheur-Jacquet

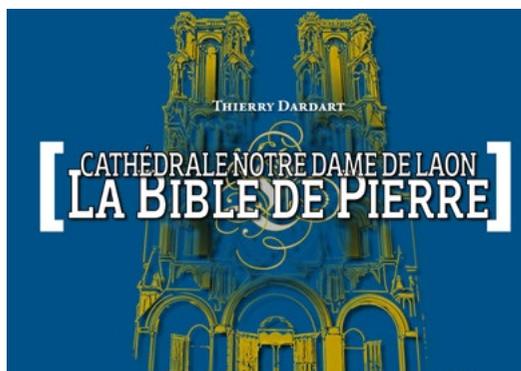
Éditeur : Amis de l'église St-Julien de Royaucourt



LA BIBLE DE PIERRE, LA CATHÉDRALE NOTRE-DAME DE LAON

Auteur et éditeur, Thierry Dardart propose un voyage dans le temps, à travers les siècles qui composent l'histoire de Notre-Dame-de-Laon.

Des documents inédits, des épisodes savoureux, des plans synthétiques et 550 photos originales dévoilent le monument et ses multiples facettes.



RADIO ZINC

Alex baigne dans les musiques électroniques depuis son plus jeune âge, DJ dans des soirées privés puis DJ résident dans plusieurs cafés laonnais, il partage désormais avec ses amis DJ des podcasts sur la plateforme web soundcloud. À découvrir chaque mois (ou presque) de nouveaux mix clubbing/electro, deep house, disco funk house ou bootybeats/dancehall !

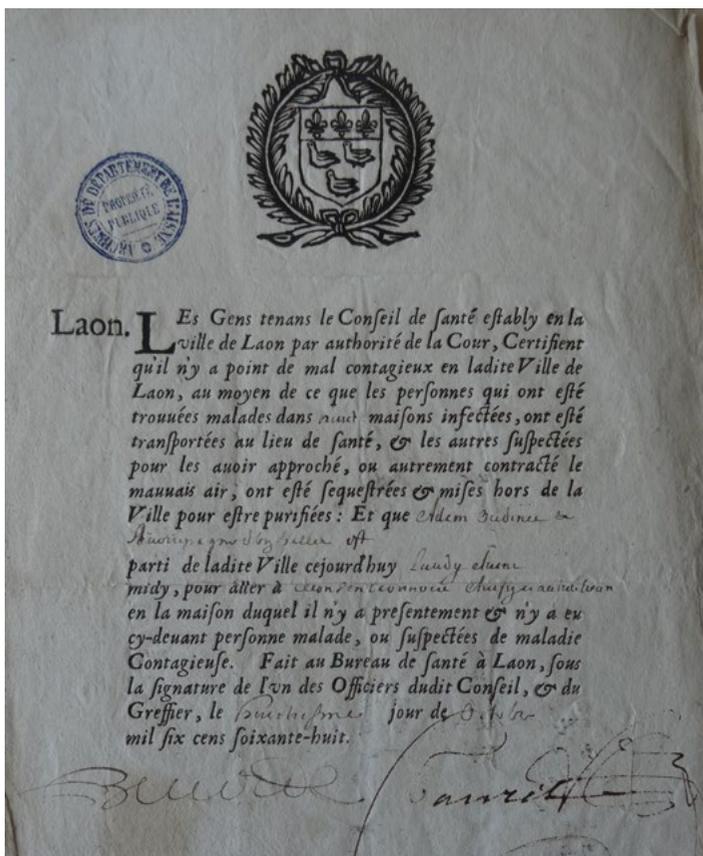
Pour découvrir leurs mixes rendez-vous sur : soundcloud.com/radiozinc

LAON D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

1668 LA PESTE SÉVIT À LAON

Au Moyen Âge et sous l'Ancien Régime, la ville de Laon fait face à des épidémies récurrentes de peste. Parfois interprétée comme un fléau divin, cette maladie mystérieuse apporte l'effroi et la mort.

À cet égard, l'épidémie de 1668 illustre parfaitement les inquiétudes mais aussi les décisions et les mesures draconiennes prises par les autorités urbaines pour éviter la propagation de la contagion.



LE CONSEIL DE SANTÉ DE LAON ET LES PREMIÈRES MESURES

L'épidémie venue des Pays-Bas atteint Soissons en mars et Vailly-sur-Aisne en mai 1668. L'instauration d'un blocus autour de ces villes et le déploiement d'un cordon sanitaire au nord de l'Ailette isolent ainsi Laon de certains circuits commerciaux et de communications. Le 1^{er} mai 1668, Chrétien-François de Lamoignon nomme parmi les bourgeois et notables de la ville treize membres qui composent le conseil de santé de Laon, chargé d'assurer les mesures de santé publique. Ce conseil recrute les médecins et les chirurgiens qui soignent les pestiférés, non sans risques pour leur santé. Il impose l'usage du « billet de santé » pour les habitants voulant voyager afin de connaître leurs itinéraires, mais certains contrevenants parviennent à fabriquer de faux billets. Le conseil de santé de Laon qui a rapidement interdit l'entrée des laines en ville assouplit cette règle en juin, exigeant qu'elles soient lavées au préalable. Mais la contrebande sévit dans les faubourgs, plus difficiles à surveiller. Le conseil exige enfin que les ordures soient ramassées et, dès le 30 juillet, interdit la tenue de la foire de Saint-Laurent prévue le 10 août suivant.



LA PESTE ARRIVE À LAON (AOÛT-SEPTEMBRE 1668)

La peste arrive à Laon aux alentours du 20 août 1668, apportée par le meunier Pierre Demonceau de retour de Ham. Certains habitants parmi les plus riches fuient la ville, tout comme des capitaines de quartier apeurés qui étaient chargés de faire appliquer les mesures de police et de tenir un état sanitaire au quotidien. Les plus pauvres n'ont aucune échappatoire et restent en ville ; les mendiants accusés de propager la maladie sont ostracisés.

On impose des mesures de quarantaine. Dès le 6 septembre, les malades sont confinés dans des baraques en bois construites à la hâte dans les retranchements du Champ Saint-Martin, un espace venté et isolé, comme cela avait été fait lors de l'épidémie de 1627, non loin du cimetière des pestiférés. Les suspects (ceux entrés en contact avec les pestiférés) sont évacués à l'extérieur de la ville pour être « purifiés ». Déplacements et contacts entre habitants sont restreints et le 20 septembre la pratique des jeux de boules et de paume est prohibée. Les cours au collège sont interrompus et l'activité judiciaire mise en sommeil pour plusieurs mois. Les marchés se tiennent, mais à l'extérieur des portes Lupsault et Royer et on oblige les villages voisins à continuer d'apporter leurs denrées à Laon. Une nourriture saine et riche, en viande et en vin, permet aux malades qui en réchappent de se reconstituer et aux habitants de se fortifier. L'épidémie se propage plus vite sur des organismes affaiblis et sous-alimentés. Toutes ces mesures semblent faire leur effet fin septembre.

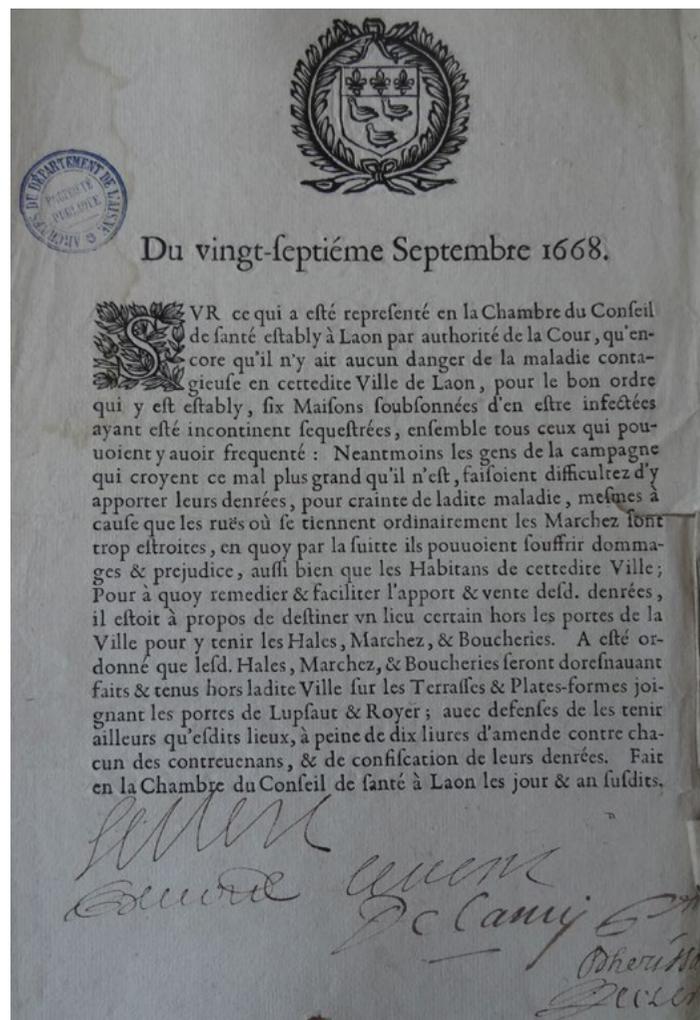
REGAIN PUIS FIN DE L'ÉPIDÉMIE (OCTOBRE 1668-FÉVRIER 1669)

Mais une nouvelle flambée de l'épidémie éclate fin octobre : le conseil de sécurité fait fermer avec des barrières les rues infectées (rues Saint-Martin, Saint-Jean, des Scots irlandais...) et instaure le blocus de certains quartiers. Comme en 1598,

on accroît le nombre de gardes aux portes de la ville. Un couvre-feu est instauré le 20 octobre et le 22, la fréquentation des cabarets est interdite.

On tente d'assainir l'air des rues en allumant des feux de bois et d'herbes aromatiques. Les maisons des pestiférés sont désinfectées : on brûle matelas et ordures puis après avoir ouvert les coffres et les armoires et suspendu les vêtements, on fait brûler une préparation à base de vinaigre, d'arsenic, de soufre et de poix afin de purifier l'habitation. Les morts sont désormais enterrés dans les cimetières intra-muros les plus proches, pour éviter les longs trajets des cortèges funèbres.

Le 4 novembre 1668, le cardinal César d'Estrées organise une procession religieuse autour de la ville pour hâter la fin de l'épidémie qui intervient enfin en février 1669. Le 9, les derniers malades sont libérés des retranchements et isolés neuf jours avant de reprendre une vie normale. Le lendemain, la fin de l'épidémie est proclamée. Les mesures se sont avérées relativement efficaces, puisque le nombre de morts est surtout limité à la partie occidentale du plateau, dans les modestes paroisses Saint-Julien et Saint-Pierre-le-Vieil.



Jean-Christophe DUMAIN

MICHEL BUR (DIR), LAON ET LE LAONNOIS, TOULOUSE, PRIVAT, 1987.
JÉRÔME BURDIDANT, LAON ET LE LAONNOIS ET LA PESTE DE 1668-1669, UNIV. REIMS, 1989.
ARCH. DÉP. AISNE B 1903, B 1904.



NUMÉROS UTILES

MAIRIE – STANDARD

☎ : 03 23 22 30 30
@ : accueil-mairie@ville-laon.fr

ANTENNE MUNICIPALE

QUARTIER SERVICES
☎ : 03 23 22 30 90
@ : antenne@ville-laon.fr

SERVICE ÉTAT CIVIL

☎ : 03 23 22 86 18
@ : etat-civil@ville-laon.fr

SERVICE ÉLECTIONS

☎ : 03 23 22 86 13
@ : relationspubliques@ville-laon.fr

MAISON DES ARTS ET LOISIRS

☎ : 03 23 22 86 86

BIBLIOTHÈQUES

☎ : 03 23 22 86 74 (S-Martinet)
☎ : 03 23 22 86 91 (Brassens)
☎ : 03 23 22 86 81 (Montreuil)

SERVICE ÉDUCATION-JEUNESSE

☎ : 03 23 22 86 20
@ : education@ville-laon.fr

POLICE MUNICIPALE

☎ : 03 23 22 86 00
@ : police-municipale@ville-laon.fr

URBANISME

☎ : 03 23 22 87 87
@ : urbanisme@ville-laon.fr

SERVICE DES SPORTS

☎ : 03 23 22 87 32
@ : sport@ville-laon.fr

DIRECTION DES SOLIDARITÉS

19 rue du Cloître
☎ : 03 23 26 30 90
@ : dds@ville-laon.fr

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

☎ : 03 23 26 30 90
@ : ccas.direction@ville-laon.fr

PALAIS DES SPORTS

Rue Marcel Levindrey
☎ : 03 23 22 87 30

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE LAON

☎ : 03 23 22 31 00

OFFICE DE TOURISME

☎ : 03 23 20 28 62

PISCINE-PATINOIRE

☎ : 03 23 23 94 00

SIRTOM DU LAONNOIS

☎ : 03 23 26 80 00

TRANSPORTS URBAINS (TUL)

☎ : 03 23 79 07 59

SUEZ

☎ : 09 77 40 84 08 (Urgences)

ÉLECTRICITÉ

☎ : 09 72 67 50 02 (dépannage)

GAZ

☎ : 080 47 33 33 (dépannage)

VOTRE MAIRIE VOUS ACCUEILLE

PLACE DU GÉNÉRAL LECLERC
UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

☎ : 03 23 22 30 30

ÉTAT-CIVIL

DÉCÈS

Yannick ALLIZART	47 ans	Pascal JULIEN	59 ans
Marinette ASTORD ve PETIT	98 ans	Salih KHENNACHE	63 ans
Hélène AVRIL ve HACQUART	87 ans	Elias Kongbo	6 mois
Steeven BACQ	27 ans	Jeannine KUDLA ép. HENRY	87 ans
Jean BARREYRE	76 ans	Renelle LABARRE ve DEMILLY	93 ans
Paule BASSET ve DUBIGNY	88 ans	Madeleine LACOURT	93 ans
René BEDEK	70 ans	Bernard LACROIX	88 ans
Jacqueline BEHIER ve BOUDEUX	88 ans	Houssine LAHYANI	88 ans
Simone BERGER	93 ans	André LAMBERT	59 ans
Michel BIDAUD	89 ans	Renée LAMBORION ve COLBEAUX	92 ans
Jean-Claude BIERNAT	66 ans	Fernande LAMOURET ve MEYER	82 ans
Renaud BOGAIS	33 ans	Marie-Rose LANGLOIS ve DECAUX	74 ans
Rosalie BOROS	92 ans	Josette LEBEAU ép. CILLIER	76 ans
Marie BOUCHER ve CARUEL	96 ans	Jacqueline LEBEAUX ve COCHON	95 ans
Jean-Paul BOUZY	48 ans	Antoinette LEBLOND ve SABATIER	97 ans
Yvette BRULEZ	86 ans	Léone LEFEVRE ve DOLLE	92 ans
Geneviève BUIRE ve SELLIER	95 ans	Frédéric LEGRAS	59 ans
Monique CAMU ve FRICOTEAUX	90 ans	Michel LEMAITRE	93 ans
Jacqueline CATOIRE ve GUIDEZ	96 ans	Pascal LIEVEAUX	61 ans
Germain CEULEMANS	79 ans	Jackies LORTHORS	70 ans
Françoise CHERUY	71 ans	Myriam LOUIS	56 ans
Thérèse CHOLIN ve LEROUGE	91 ans	Edith LOUIS ve NIAY	95 ans
Suzanne CORDEVANT	76 ans	Lucette MAILLOT ve BLASSIAUX	77 ans
Eric CORNOU	52 ans	Nelly MARLETTE ép. TELLIER	66 ans
Yvette COULMIER ve PREVOSTAT	85 ans	Robert MARQUETTE	81 ans
Danielle COULON ve BRIN	79 ans	Lucienne MERQUEZ ve BIREBENT	96 ans
Jean-Pierre CRASSIER	83 ans	Henri MEUNIER	69 ans
Marie-Jeanne DABROS ép. GENTIL	93 ans	Jacques MEUNIER	91 ans
Marie-Thérèse DEHAYE ve VARLET	88 ans	Alain MINOT	82 ans
Jeanine DELFOSSÉ ve KAPRAL	79 ans	Jacelyne MITTELETTE ép. LOBJOIS	69 ans
Michel DELOZANNE	89 ans	Danièle MOINGS ép. BOUCLY	64 ans
Alexandre DEMONT	39 ans	Frédérique MOIRET	58 ans
Axel DENEAUX	17 ans	Yvonne MONTFOLLET	89 ans
Simonne DESTREE ve LEVOL	96 ans	Françoise MOREL ve DELFOSSÉ	91 ans
Paulette DOUBLET ve LEROUX	97 ans	Christiane MOUTAILLER ép. EDUIN	82 ans
Huguette DRUET ve BOUCHER	82 ans	Paulette NICOLAS	85 ans
Martine DUMENIL ép. LEBEGUE	67 ans	Gilbert NOUVIER	66 ans
Denise DUPUIS ve TELLIER	78 ans	Karine NOWICKI	49 ans
Paulette DUQUENOIS ve VIGNIER	90 ans	Josette OLIVIN ve CUMPLIDO	72 ans
Michel DURAND	57 ans	Chantal PATAT	76 ans
Yvonne DUVA DZICZEK	73 ans	Thérèse PELLETIER ve SUPLY	100 ans
Pascaline ESCARANT	56 ans	Maryse PICART ép. DEFEZ	74 ans
Jean-Jacques FIT	68 ans	Annabelle PINOTEAUX	44 ans
Nelly FLEURY ve BARON	94 ans	Angélique PIRON ép. LEGE	44 ans
Maryline FONDEMENT ép. BLOT	58 ans	Julien POUPA	22 ans
Jocelyne FRISON ép. MARTIN	70 ans	Christian QUESNE	86 ans
Paulette GARDE ve HALLEZ	101 ans	Christiane REMY	89 ans
Cécile GARDINI ve LIENARD	91 ans	Carmen ROJO ve ORTEGA	91 ans
Marie-T. GAUDION ép. QUEVREUX	90 ans	Gérard SARRAZIN	78 ans
Lucette GAUTHIER ve POCIESZYNSKI	96 ans	Paul SEIMPERE	88 ans
Alain GOSSET	56 ans	Barbara SIWEK ép. BOUTTE	72 ans
Jocelyne GREGOIRE	71 ans	Paul SOUTY	94 ans
Yvette HARANT ve DELAMOTTE	94 ans	Jeannine STEMPNIAK ve PILLOY	90 ans
Jean-Luc HARLEZ	69 ans	Jean-Louis TATON	63 ans
Marie-Thérèse HAZE	73 ans	André TELLIER	85 ans
Patrick HENON HORTION	72 ans	Thierry THUREAUX	55 ans
Krystyna HYRA ép. DRUZBA	65 ans	Huguette TIERFOINS ve DELAVAL	91 ans
Jackie IRSCH	82 ans	Georgette TROUILLET ve DINEUR	91 ans
Suzanne JALLU ve LEUZY	92 ans	Claude TUTIN	78 ans
Michel JARIS	73 ans	José VALENTE DE OLIVEIRA	56 ans
Michel JENVRET	64 ans	Jeanne VASSEUR ve LEGOUVERNEUR	96 ans
Christian JONNEAUX	75 ans	Paul WANEUKEM	3 mois
Suzanne JOURNEAUX ve FRERE	96 ans	Jean-Claude WYDMUCH	66 ans
Jacqueline JUILLIART ve PIERRET	81 ans		

NAISSANCES

INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Éviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée

GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS 0 800 130 000 (appel gratuit)

BIEN UTILISER SON MASQUE

COVID-19

Comment mettre son masque



Bien se laver les mains



Mettre les élastiques derrière les oreilles

ou



Nouer les lacets derrière la tête et le cou



Pincer le bord rigide au niveau du nez, s'il y en a un, abaisser le masque en dessous du menton et ne pas le toucher

Comment retirer son masque



Se laver les mains et enlever le masque en ne touchant que les lacets ou les élastiques



Après utilisation, le mettre dans un sac plastique et le jeter

ou



s'il est en tissu, le laver à 60° pendant 30 min



Bien se laver les mains à nouveau

Le masque est un moyen de protection complémentaire qui ne remplace pas les gestes barrières

GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS 0 800 130 000 (appel gratuit)

Rebecca OSTOJAK	10.12.2019	Mariame NIARE	04.02.2020
Elliott LUSSIEZ	11.12.2019	Hoël LAMBRE LAUX	06.02.2020
Rayan BUCHARD	12.12.2019	Julia DEWEVER BERGER	10.02.2020
Bastien PINGRET	12.12.2019	Adrien HIMBERT	12.02.2020
Noah CRESSON	14.12.2019	Luna OGER	12.02.2020
Elliott KURLAK	14.12.2019	Etan PERRIGAUT	14.02.2020
Constance LALU	14.12.2019	Lana WALDÉ	15.02.2020
Romy LOISEAUX	15.12.2019	Amine AL AMINE	16.02.2020
Matyas BOCQUET PEYEN	16.12.2019	Abdelrahman DJAOUID	16.02.2020
Jade PAQUET	16.12.2019	Marceau BENSCH	17.02.2020
Lya MISIARCZYK	17.12.2019	Kélia CARLIER	20.02.2020
Kylian BEGUIN	19.12.2019	Mathis DUJARDIN	21.02.2020
Jad DRINE	19.12.2019	Marie-Lucie GHISKIER	21.02.2020
Émile ROHAULT	19.12.2019	Timothé CHANTREUX	23.02.2020
Juliette DE DOBLELEER	20.12.2019	Adèle JACQUEMINET	23.02.2020
Jeanne NOUVIER	20.12.2019	Sohan ALÉVY	24.02.2020
Kurtis BOUTARD	21.12.2019	Kelia BOURDIN	24.02.2020
Octavie HANSEN	22.12.2019	Mathys MALECKY	24.02.2020
Juline LOIZON	22.12.2019	Eléna GANTIER	25.02.2020
Kylian ROUSSEAU	22.12.2019	Cassandre ESTERMANN OLIVIER	26.02.2020
Christain KOLA	23.12.2019	Éloïna ROJAS VON ROEHRICH	26.02.2020
Léna MONTEREAU	23.12.2019	Eliot GEOFFROY	27.02.2020
Inès BUREL	24.12.2019	Jade LEFEVRE	27.02.2020
Nathan GELÉ	25.12.2019	Edouard BONNAIRE	02.03.2020
Léo RICHEL	26.12.2019	Lou HÉLARY	02.03.2020
Romy BERTAUX	27.12.2019	Yanis MECHEHOUDI	03.03.2020
Tessa SINET	28.12.2019	Soan VAISSÉ	03.03.2020
Nathan LAGORIO	29.12.2019	Camille LELEU	05.03.2020
Poyraz ASLAN	31.12.2019	Loévan PASCAL	06.03.2020
Victoire LAHOUSSE	31.12.2019	Sacha DELHORBE	07.03.2020
Zélie LAUTEM	31.12.2019	Gabin KASPRZYCKI	08.03.2020
Robin WAXIN	31.12.2019	Keïla HORNEC	10.03.2020
Youma KONTÉ	01.01.2020	Jules RICHARD	10.03.2020
Nino VAILLANT NAVARRO	01.01.2020	Mohammed JUMAA	11.03.2020
Corentin CAMUS	02.01.2020	Nynho MIOT LAMBERT	11.03.2020
Ely RIBEIRO LIÉNARD	04.01.2020	Juliette LAUREAU	13.03.2020
Lisa BOUREFIS	05.01.2020	Athénas POLY	14.03.2020
Clémence NOBÉCOURT	05.01.2020	William BRIQUET	16.03.2020
Janelle ABDUSALAM	06.01.2020	Edward GHARIBYAN	16.03.2020
Angéline COCU	07.01.2020	Mia HUBERT	19.03.2020
Lénaya GAUCHÉ	07.01.2020	Victoire MAILLY	21.03.2020
Matys REDMER	08.01.2020	Lila BOCAHUT	23.03.2020
Eliot BRIATTE	09.01.2020	Timéo DELHAYE	23.03.2020
Tom MORET JÉRÔME	11.01.2020	Oumarou OUMAROU	24.03.2020
Lyam LECOCQ	12.01.2020	Mahé VENET	24.03.2020
Maddy PECHEUX	14.01.2020	Adèle LONCKE	27.03.2020
Kailys CHAMPENOIS	15.01.2020	Ellie PAGEOT	28.03.2020
Tom RAGI	15.01.2020	Syline KECH	31.03.2020
Soléna LEROUX	16.01.2020	Célestin VIEVILLE	01.04.2020
Louise MARCHAL	16.01.2020	Sania ZENUNAJ	01.04.2020
Marvine CARON	18.01.2020	Yazan AL SALOUM	02.04.2020
Hilona DELPLANQUE	18.01.2020	Alexandre SPARAPAN	02.04.2020
Samaha MAHAMAT YACOB	18.01.2020	Ilyes VASSEUR	03.04.2020
Tymae MENNECART	18.01.2020	Saïd KOLODZIEJEZYK	04.04.2020
Noam JACQUET	21.01.2020	Cameron TASSERY	05.04.2020
Gladys DOUCE	22.01.2020	Sanasar VARDANYAN	05.04.2020
Amaury THÉVENIN	22.01.2020	Léonore BISSEUX	06.04.2020
Alice LEMPEREUR	23.01.2020	Raphael HEMMER	09.04.2020
Raphaëlle DEBOUZY GROS	24.01.2020	Léo MERLO	11.04.2020
Malo HUETTE	25.01.2020	Thiyago LOUILLET MATHIEU	12.04.2020
Camille MACON	26.01.2020	Ninho POTEL	12.04.2020
Noa HUOY	30.01.2020	Kira LAMOTTE HERBULOT	13.04.2020
Raphaël TORRENT	30.01.2020	Hugo FORTIN	14.04.2020
Simon GEOFFROY	01.02.2020	Lison VITU	14.04.2020
Nolhan BOITELET CHOQUET	02.02.2020	Clémence LEBEAU	16.04.2020
Tom HERMONT	02.02.2020	Eden MORELLE	16.04.2020
Telyo RIBAUT ANDRAL	02.02.2020	Rose GENTIL	19.04.2020
Max ROGER	02.02.2020	Emma CHANTREUX	23.04.2020
Kylian POULAIN FLEURY	03.02.2020	Inès DANDRIMONT	24.04.2020
Auxence GUITTARD	04.02.2020	Lilou TOPORNICKI	25.04.2020
Hugo LEBRUN	04.02.2020	Jules MARTIN	28.04.2020

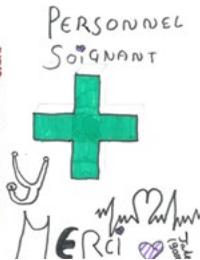
**SOUTIENS
AUX
SOIGNANTS**



LES ENFANTS VOUS REMERCIENT !

Le centre hospitalier, le SIRTOM, la résidence Basselet ont reçu de nombreux dessins de soutien de la part des enfants du laonnois.

À notre tour, nous remercions les enfants pour leurs œuvres.



Les héros ne portent pas de cape, ils ont des **BLOUSES**



MERCI A VOUS DE CONTINUER A TRAVAILLER POUR NOUS!



LAONmag

TOUTES NOS ACTUALITÉS SUR LAON.FR

